

Conseillers – Comparatif d'options d'investissement

L'assurance vie universelle versus les CIG, les comptes d'investissement et les fonds distincts Beneva

L'assurance vie universelle, un produit qui optimise l'interrelation entre le rendement du fond d'accumulation du contrat et le coût de la protection d'assurance. Disponible en coût d'assurance uniforme (T100) et en coût d'assurance temporaire renouvelable annuellement (TRA).

Quand choisir l'assurance vie universelle ?

	Vie universelle	CIG	Comptes d'investissement/Fonds distincts
Description	Produit qui combine l'assurance vie et l'épargne à l'abri de l'impôt afin d'obtenir une protection adaptée aux besoins changeants des clients	Produit d'épargne dont le capital et les intérêts sont garantis	Produit d'investissement qui regroupe les épargnes de plusieurs investisseurs pour acheter une variété de placements (actions, obligations, etc.)
Avantages	Possibilité de modifier le placement et le montant investi Boni garanti, 1 % à partir de la 6^e année Diversification des placements	Offre une protection complète du capital, et des intérêts qui sont tous les deux garantis à 100 % Taux d'intérêt fixe et compétitif	Offre une perspective de croissance du capital à long terme et une diversification des placements Offre des garanties à l'échéance et au décès
Fonctionnement	Combine efficacement l'assurance vie et l'épargne à l'abri de l'impôt dans un même contrat Permet d'investir à un taux fixe et garanti selon les durées de placements offertes Alternativement, un investissement dans les comptes indiciaires ou gérés permet de trouver l'équilibre entre les fonds de revenu et les fonds d'actions qui peuvent être conservateurs ou très dynamiques¹	Permet d'investir à un taux fixe et garanti selon les durées de placements offertes	À l'intérieur du portefeuille, cet investissement permet de trouver l'équilibre entre les fonds de revenu et les fonds d'actions qui peuvent être conservateurs ou très dynamiques¹
Options d'investissement chez Beneva	Offre diversifiée (CIG, CIQ, fonds) Selon les comptes offerts, gérés et indiciaires liés à des fonds : Fonds de revenu, fonds équilibrés, fonds d'actions canadiennes, fonds d'actions étrangères, fonds spécialisés et nos fonds portefeuilles	Selon les types de CIG, termes et options disponibles	Fonds de revenu, fonds équilibrés, fonds d'actions canadiennes, fonds d'actions étrangères, fonds spécialisés et fonds portefeuilles
Rendement	En fonction du profil d'investisseur et les placements choisis 100% du rendement brut du fonds, moins les frais, sont crédités à la vie universelle	Taux d'intérêt fixe jusqu'à l'échéance	En fonction du profil d'investisseur et les placements choisis
Frais	Frais de gestion garantis	Des frais peuvent s'appliquer si le CIG est racheté avant l'échéance	Frais de gestion non garantis
Rachetable	Oui ²		
Protections	Quatre garanties incluses et plusieurs garanties complémentaires offertes (voir plus bas)	Capital et intérêts garantis à 100 % à l'échéance du CIG	Garantie de capital à l'échéance et au décès Pour les fonds distincts, trois options de garantie disponibles

¹ Les rendements ne sont pas garantis et les placements devraient être choisis suivant le profil d'investisseur du client. Tous les montants versés dans un fonds distinct, un compte d'investissement ou dans un compte vie universelle (dans le cas des polices d'assurance vie universelle) sont investis au risque du souscripteur et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

² Selon le type de placement, des frais ou pénalités peuvent s'appliquer.

L'assurance vie universelle de Beneva, particulièrement dans un contexte de TRA, une solution à examiner de plus près pour répondre aux besoins des clients qui :

- Veulent combiner efficacement l'assurance vie et l'épargne à l'abri de l'impôt;
- Cherchent un produit simple et flexible, avec une offre de comptes concise tout en étant diversifiée et complète;
- Auront des besoins changeants;
- Ont maximisé leur REER/CELI;
- Veulent la possibilité de tirer profit de leur vivant des multiples garanties complémentaires.

Autres avantages de l'assurance vie universelle :

Garanties incluses	Garanties complémentaires
Privilège en cas d'invalidité	Avenant en cas de maladie grave (20 000 \$, 3 maladies)
Prestation d'invalidité extrême	Avenant jeunesse plus
Garantie d'assurabilité pour les enfants	Avenant juvénile
Maladies graves pour les enfants	Exonération de la prime minimum
	Exonération de la prime facturable
	Décès ou mutilation accidentels
	Bénéfice en cas de fracture
	Assurance vie temporaire*
	Assurance maladies graves*

*Offerts sur la même vie avec le type de contrat individuel seulement.

Pour en savoir plus,
consultez beneva.ca.

Le présent document est destiné à fournir une description sommaire d'un produit d'assurance offert par Beneva inc.
Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, exclusions et limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière.
Pour une description complète des dispositions, exclusions et limitations, vérifiez votre contrat.
Les assurances de personnes sont souscrites par Beneva inc.
© Beneva inc. 2025 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.